

Licence Sciences du langage

Sciences du langage

Présentation

La licence mention Sciences du langage (SDL) se décline en trois parcours : (i) Sciences du langage, (ii) Écritures professionnelles : médias, langue et création et (iii) Professorat des écoles - lettres et langues.

Les sciences du langage s'adressent aux étudiants qui s'intéressent à l'analyse des langues. Elles constituent une discipline scientifique qui cherche à décrire et à expliquer le fonctionnement du langage et des langues selon différentes perspectives : les propriétés, l'origine, l'acquisition, l'évolution, la comparaison et l'utilisation par différentes catégories d'usagers, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Elles s'appuient sur des méthodes d'investigation objectives. Le Parcours Sciences du langage s'organise autour de deux disciplines fondamentales : la linguistique française et générale, la phonétique articulatoire et expérimentale. Autour d'elles se structurent d'une part des disciplines complémentaires indispensables (langue vivante étrangère, méthodologie, compétences numériques, compétences langagières), et d'autre part des enseignements d'ouverture, propres à la Faculté des Lettres (littérature française et comparée, littératures et civilisations de l'Antiquité) ou proposés à l'intérieur du domaine « Arts Lettres Langues ». Ce Parcours vise à doter l'étudiant d'une solide culture générale et des outils nécessaires à la compréhension, l'analyse et la pratique de discours écrits et oraux, littéraires et de tout autre type.

Le parcours Écritures professionnelles : médias, langue et création offre une spécialisation dans le domaine des écrits professionnels et a pour vocation d'ouvrir des perspectives professionnelles dans les métiers de la rédaction : écrits professionnels (administratif, journalistique, web, d'entreprise, etc.) et écrits créatifs. Une grande part des enseignements de spécialité est assurée par des intervenants extérieurs à la Faculté des Lettres, experts de différents types d'écriture, permettant ainsi aux étudiants de découvrir des métiers et des pratiques professionnelles, ainsi que de participer à la construction de leur réseau professionnel, notamment dans le cadre du stage obligatoire (140 heures minimum) qui se déroule au semestre 4.

Le Parcours Professorat des écoles : lettres et langues offre une formation pluridisciplinaire aux étudiants qui se destinent au professorat des écoles. Une grande importance y est donnée d'une part à l'étude de la langue française, des genres littéraires et des langues étrangères, et d'autre part aux différentes disciplines enseignées à l'école (mathématiques, histoire-géographie, sciences et technologies, EPS, ...). Par ailleurs, une grande place est donnée aux mises en situation professionnelles et aux sciences de l'éducation.

Objectifs

La formation en Sciences du langage, en dispensant des connaissances et des compétences approfondies dans le domaine de la langue française et de la linguistique générale, complétées par la maîtrise d'au moins une langue vivante étrangère, vise à doter l'étudiant d'une solide culture générale et des outils nécessaires à la compréhension, l'analyse et la pratique de discours écrits et oraux, littéraires et de tout autre type.

Compétences du parcours Sciences du langage :

- Analyser le fonctionnement du langage et des langues dans leurs différentes dimensions
- Décrire et analyser les usages en mettant en relation les différentes dimensions du langage
- Recueillir, utiliser et exploiter des matériaux linguistiques
- Illustrer et comparer les grands concepts et théories des sciences du langage
- Développer son projet personnel et professionnel
- Développer l'esprit critique, scientifique et la culture générale

Insertion professionnelle

Composante	<ul style="list-style-type: none"> Faculté des lettres
Langues d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> Français
Niveau d'entrée	Baccalauréat (ou équivalent)
Durée	3 ans
ECTS	180
Volume global d'heures	1584
Formation à distance	Non, uniquement en présentiel
Régime d'études	<ul style="list-style-type: none"> FI (Formation initiale)
Niveau RNCP	Niveau 6
RNCP	<ul style="list-style-type: none"> RNCP38692 : Licence Sciences du langage
Campus	<ul style="list-style-type: none"> Campus Esplanade
Secteurs d'activité	<ul style="list-style-type: none"> Enseignement primaire Enseignement secondaire Enseignement supérieur et post-secondaire non supérieur Activités administratives Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises Activités de soutien à l'enseignement Activités créatives, artistiques et de spectacle
Code ROME	<ul style="list-style-type: none"> Chargé / Chargée des relations publiques Guide-accompagnateur / Guide-accompagnatrice Professeur / Professeure des écoles Professeur / Professeure de collège et de lycée Chercheur / Chercheuse en sciences humaines et sociales
Stage	Oui
Alternance	Non

Aménagements pour les publics ayant un profil spécifique

Les Règles générales des licences et des masters de la Faculté des Lettres, consultables dans leur totalité [sur cette page](#), détaillent les aménagements possibles dans le cadre du Régime spécial d'études (RSE) et les démarches nécessaires

Un accompagnement dans la préparation du projet professionnel et personnel des étudiants est prévu dans la licence. Des mises en situation professionnelles sont possibles dès la L2 et obligatoires en L3 (140 heures minimum).

Métiers visés

La licence Mention Sciences du langage offre une formation généraliste et une solide culture générale. Moyennant une formation complémentaire en licence professionnelle ou en master, elle ouvre aux secteurs d'activités suivants :

- Enseignement et recherche
- Fonction publique d'Etat, Territoriale, Hospitalière ou Internationale
- Communication : chargé de communication, chargé de relations publiques, attaché de presse, organisateur d'événements
- Documentation : documentaliste dans un service de documentation d'entreprise, dans un centre culturel ou un CDI, chargé de veille, bibliothécaire, animateur multimédia dans les médiathèques
- Journalisme et édition : journaliste, reporter, correspondant de presse, pigiste, rédacteur, assistant ou secrétaire d'édition, secrétaire de rédaction, attaché de presse, responsable éditorial
- Marketing et publicité : assistant ou chef de produit, assistant marketing, chargé d'études en cabinet de conseil ou en entreprise
- Ressources humaines : formateur, assistant de ressources humaines, assistant formation en entreprise, chargé de recrutement.

Les sciences du langage ont une application directe dans des domaines variés :

- La conception-réalisation de dictionnaires, la conception et la réactualisation de manuels de grammaire, l'édition de textes anciens ou réalisée à partir de brouillons d'écrivains
- La recherche documentaire
- L'orthophonie, la langue des signes et les disciplines de la psychologie cognitive
- Le traitement automatique des langues et la linguistique informatique
- L'analyse de discours : analyse conversationnelle, stylistique, rhétorique
- La génétique linguistique : grammaire comparée, histoire des langues, langues inconnues.

Par ailleurs, de nombreux concours de la fonction publique sont accessibles avec le grade de licence

Les + de la formation

La licence de Sciences du Langage est répartie entre cours magistraux (environ 25%) et une majorité de travaux dirigés en effectifs réduits.

Critères de recrutement

Les étudiants qui souhaitent candidater en licence Mention Sciences du langage Parcours Sciences du langage peuvent venir de n'importe quel baccalauréat, général ou technique.

Le classement des dossiers est réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir.

Candidater

Pour consulter les modalités de candidature, consultez [la page dédiée](#) sur le site de l'Université de Strasbourg.

Prérequis obligatoires

Être titulaire du baccalauréat ou d'un titre équivalent (DAEU, etc.), d'un diplôme étranger équivalent ou supérieur.

Prérequis recommandés

Il est attendu des candidats en licence Sciences du langage :

Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement sur le fonctionnement de la langue et son rôle dans la société

Les sciences du langage visent à décrire et à expliquer le fonctionnement du langage et des langues selon différentes perspectives : les propriétés (la grammaire d'une langue), l'origine, l'évolution, la comparaison, l'utilisation par des catégories différentes d'usagers, à l'écrit et à l'oral, les modalités d'acquisition et d'enseignement.

Disposer d'un très bon niveau en français qui permette d'argumenter un raisonnement

Les sciences du langage attendent des candidats des capacités rédactionnelles solides et une bonne expression orale en français

pour en bénéficier.

Dans le contrat pédagogique, parmi d'autres clauses, le RSE adopté par l'Université (<https://unistra.fr/rse>) vise à permettre de proposer des accompagnements en fonction des besoins particuliers de l'étudiant. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce régime, la formation propose les aménagements suivants :

- Aménagement des horaires d'enseignement : l'étudiant bénéficie d'un choix facilité pour des groupes de TD compatibles avec ses contraintes
 - Dispense d'assiduité et dispense de contrôle continu : l'étudiant bénéficie d'une dispense de présence aux enseignements et aux épreuves sans convocation, dans les conditions fixées aux rubriques Assiduité (pour la dispense d'assiduité) et Absence aux épreuves (pour la dispense de contrôle continu)
 - Attribution d'un régime long d'études : l'étudiant bénéficie d'un étalement des études sur plusieurs années avec une dispense des limitations du nombre d'inscriptions
 - Régime spécifique de conservation des notes : l'étudiant bénéficie de la conservation des notes au niveau de matières spécifiées, si le contrat pédagogique le prévoit
- L'étudiant qui souhaite bénéficier d'un régime spécial d'études dans son contrat pédagogique dépose sa demande par formulaire, avec les pièces justificatives pertinentes, auprès de son service de scolarité. Cette demande est déposée au plus deux semaines après le début des cours du semestre concerné, ou dans les meilleurs délais après la survenance du fait pouvant justifier ce régime d'études. Au delà de quatre semaines après le début des cours du semestre concerné, les aménagements concernant les modalités d'examen que permettrait la formation ne sont plus possibles pour le semestre en cours.

En cas de refus d'octroi de régime spécial d'études, l'étudiant peut contester cette décision par une demande écrite et motivée déposée auprès de la Direction des études et de la scolarité.

Le contrat pédagogique peut être pluriannuel. Ses prévisions sont réexaminées, et éventuellement adaptées, en fonction de l'évolution de la situation de l'étudiant et de la formation.

Droits de scolarité

Pour consulter les droits de scolarité, [consultez la page dédiée](#) sur le site de l'Université de Strasbourg.

Contacts

Responsable(s) de parcours

- [Camille Fauth](#)

Autres contacts

Scolarité : [formulaire de contact](#)

Être intéressé par la démarche scientifique

Les sciences du langage supposent en effet la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines appliqués à la l'analyse de la langue

Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline est bien évidemment essentiel, mais l'étude de la langue impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation Sciences du langage, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la licence Sciences du langage laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Présentation et organisation de l'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée essentiellement d'enseignants-chercheurs de la Faculté des Lettres en sciences du langage et de l'Université de Strasbourg dans les domaines connexes aux sciences du langage (langues, psychologie, sciences de l'éducation, etc.)

Un conseil de perfectionnement de la mention, réuni au moins une fois par an, suit l'évolution de la formation et l'ajuste régulièrement.

Programme des enseignements

Sciences du langage

Licence 1 (L1) – Sciences du langage - Sciences du langage

Semestre 1 (S1) – Sciences du langage					
	CM	TD	TP	CI	
UE1 – Méthodologie	6 ECTS	-	-	-	-
Genres textuels	12h	6h	-	-	
Méthodologie disciplinaire	-	24h	-	-	
Introduction aux sciences du langage	12h	-	-	-	
UE2 – Langue vivante étrangère en licence - semestres impairs	3 ECTS	-	-	-	-
Modules – choisir 1 parmi 3					
Enseignements en langue (Faculté des Langues)	-	-	-	-	
Allemand Lansad - Semestre impair	-	20h	-	-	
Anglais Lansad - Semestre impair	-	20h	-	-	
UE3 – Description de la langue	6 ECTS	-	-	-	-
Classes de mots en langue et en discours	12h	18h	-	-	
Histoire de la langue française	12h	6h	-	-	
Initiation à la phonétique du français	12h	-	-	-	
UE4 – L'homme et son langage I	6 ECTS	-	-	-	-
Langue et société : stéréotypes	12h	-	-	-	
Langue et société : sociolinguistique et linguistique populaire	12h	6h	-	-	
Pragmatique	12h	12h	-	-	
Epreuve sur l'UE4	-	-	-	-	
UE5 – Renforcement/spécialisation (2 cours)	6 ECTS	-	-	-	-
Modules – choisir 2 parmi 3					
Phonétique S1	-	-	-	24h	
Linguistique synchronique S1	-	-	-	24h	
Linguistique diachronique S1	-	-	-	24h	
UE6 – Option dans un choix restreint (1 cours)	3 ECTS	-	-	-	-
Modules – choisir 1 parmi 4					
Module externe S1	-	-	-	-	
Linguistique synchronique S1	-	-	-	24h	
Linguistique diachronique S1	-	-	-	24h	
Phonétique S1	-	-	-	24h	

Semestre 2 (S2) – Sciences du langage					
	CM	TD	TP	CI	
UE1 – Méthodologie du travail universitaire	3 ECTS	-	-	-	-
Difficultés de la langue française	-	18h	-	-	-
Prise de parole en public	-	6h	-	-	-
écri+	-	-	-	-	-
UE2 – Langue vivante étrangère en licence - semestres pairs	3 ECTS	-	-	-	-
Modules - choisir 1 parmi 3					
Enseignements en langue (Faculté des Langues)	-	-	-	-	-
Allemand Lansad - Semestre pair	-	20h	-	-	-
Anglais Lansad - Semestre pair	-	20h	-	-	-
UE3 – L'homme et son langage II	6 ECTS	-	-	-	-
Langue, codes et communication : interactions verbales	12h	-	-	-	-
Langue, codes et communication : oral/écrit	12h	-	-	-	-
Origine de la parole et du langage	12h	-	-	-	-
Initiation à la phonologie du français	12h	-	-	-	-
UE4 – Description de la langue II	9 ECTS	-	-	-	-
Linguistique textuelle	12h	12h	-	-	-
Groupes et fonctions syntaxiques	12h	18h	-	-	-
Principes de prosodie du français	12h	-	-	-	-
Histoire de la langue française	12h	-	-	-	-
UE5 – Renforcement/spécialisation (2 cours)	6 ECTS	-	-	-	-
Modules - choisir 2 parmi 3					
Phonétique	-	-	-	-	24h
Linguistique synchronique	-	-	-	-	24h
Linguistique diachronique	-	-	-	-	24h
UE6 - Option dans un choix restreint (1 choix)	3 ECTS	-	-	-	-
Modules - choisir 1 parmi 4					
Module externe S2	-	-	-	-	-
Linguistique synchronique	-	-	-	-	24h
Linguistique diachronique	-	-	-	-	24h
Phonétique	-	-	-	-	24h

Licence 2 (L2) – Sciences du langage - Sciences du langage

Semestre 3 (S3) – Sciences du langage					
	CM	TD	TP	CI	
UE1 – Préparation au PIX	3 ECTS	-	-	-	-

	CM	TD	TP	CI
Préparation à la certification aux outils numériques - PIX	-	-	-	-
Initiation à la recherche : Recueil et traitement des données S3	12h	12h	-	-
UE2 – Langue vivante étrangère en licence - semestres impairs	3 ECTS	-	-	-
Modules - choisir 1 parmi 3				
Enseignements en langue (Faculté des Langues)	-	-	-	-
Allemand Lansad - Semestre impair	-	20h	-	-
Anglais Lansad - Semestre impair	-	20h	-	-
UE3 – Articulations entre domaines	6 ECTS	-	-	-
Morphosyntaxe des langues romanes	-	-	-	24h
Interface syntaxe et sémantique	-	-	-	12h
Interface sémantique/pragmatique	-	-	-	12h
Interface phonétique/phonologie	-	-	-	12h
Epreuve sur l'UE3	-	-	-	-
UE4 – Formalisation	9 ECTS	-	-	-
Autour du mot : lexicologie, morphologie et sémantique	12h	18h	-	-
Phonétique acoustique	12h	12h	-	-
Constitution du français	-	-	-	18h
Syntaxe distributionnelle et générative	-	6h	-	12h
UE5 – Renforcement/spécialisation (2 cours)	6 ECTS	-	-	-
Modules - choisir 2 parmi 3				
Phonétique S3	-	-	-	24h
Linguistique synchronique S3	-	-	-	24h
Linguistique diachronique S3	-	-	-	24h
UE6 - Option dans un choix restreint (1 choix)	3 ECTS	-	-	-
Modules - choisir 1 parmi 5				
Module externe S3	-	-	-	-
Linguistique synchronique S3	-	-	-	24h
Linguistique diachronique S3	-	-	-	24h
Phonétique S3	-	-	-	24h
Écrits créatifs	24h	-	-	-

Semestre 4 (S4) – Sciences du langage

	CM	TD	TP	CI
UE1 – Projet personnel et professionnel	3 ECTS	-	-	-
Initiation à la recherche : séminaires	12h	-	-	-

	CM	TD	TP	CI
Mise en situation professionnelle	-	12h	-	-
UE2 – Langue vivante étrangère en licence – semestres pairs	3 ECTS	-	-	-
Modules – choisir 1 parmi 3				
Enseignements en langue (Faculté des Langues)	-	-	-	-
Allemand Lansad – Semestre pair	-	20h	-	-
Anglais Lansad – Semestre pair	-	20h	-	-
UE3 – Contacts et changements linguistiques	6 ECTS	-	-	-
Typologie des langues	-	-	-	24h
Aspects du changement linguistique	-	-	-	12h
Prosodie et faits phonologiques	-	-	-	12h
UE4 – Émergence du sens	9 ECTS	-	-	-
Évolution du sens et sens multiples	-	-	-	24h
Autour du verbe	12h	18h	-	-
Sens et référence	-	-	-	24h
L'implicite	-	-	-	12h
Epreuve sur l'UE4	-	-	-	-
UE5 – Renforcement/spécialisation (2 cours)	6 ECTS	-	-	-
Modules – choisir 2 parmi 3				
Phonétique S4	-	-	-	24h
Linguistique synchronique S4	-	-	-	24h
Linguistique diachronique S4	-	-	-	24h
UE6 - Option dans un choix restreint (1 cours)	3 ECTS	-	-	-
Modules – choisir 1 parmi 5				
Module externe S4	-	-	-	-
Linguistique synchronique S4	-	-	-	24h
Linguistique diachronique S4	-	-	-	24h
Phonétique S4	-	-	-	24h
Rédaction web	24h	-	-	-

Licence 3 (L3) – Sciences du langage - Sciences du langage

Semestre 5 (S5) – Sciences du langage				
	CM	TD	TP	CI
UE1 – Projet personnel et professionnel (1 module au choix)	3 ECTS	-	-	-
Initiation à la recherche	-	24h	-	-

	CM	TD	TP	CI
UE2 – Langue vivante étrangère en licence - semestres impairs	3 ECTS	-	-	-
Modules - choisir 1 parmi 3				
Enseignements en langue (Faculté des Langues)	-	-	-	-
Allemand Lansad - Semestre impair	-	20h	-	-
Anglais Lansad - Semestre impair	-	20h	-	-
UE3 – Linguistique appliquée	6 ECTS	-	-	-
Psycholinguistique et acquisition du langage	-	-	-	24h
Didactique des langues	-	-	-	12h
Analyse multiparamétrique de la voix	-	-	-	12h
Phonétique clinique	-	-	-	6h
Linguistique clinique	-	-	-	12h
UE4 – Discours	9 ECTS	-	-	-
Rhétorique et argumentation	-	-	-	24h
Expertise des discours	-	-	-	24h
Linguistique de corpus	-	12h	-	-
Linguistique : Dimensions énonciatives	12h	18h	-	-
Dossier sur l'UE4	-	-	-	-
UE5 – Renforcement/spécialisation (2 cours)	6 ECTS	-	-	-
Modules - choisir 2 parmi 3				
Phonétique S5	-	-	-	24h
Linguistique synchronique S5	-	-	-	24h
Linguistique diachronique S5	-	-	-	24h
UE6 - Option dans un choix restreint (1 cours)	3 ECTS	-	-	-
Modules - choisir 1 parmi 5				
Module externe S5	-	-	-	-
Linguistique synchronique S5	-	-	-	24h
Linguistique diachronique S5	-	-	-	24h
Phonétique S5	-	-	-	24h
Écrits créatifs	24h	-	-	-

Semestre 6 (S6) – Sciences du langage				
	CM	TD	TP	CI
UE1 – Projet personnel et professionnel	3 ECTS	-	-	-
Recherche de stage et accompagnement à la rédaction du rapport de stage	-	12h	-	-
Mise en situation professionnelle	-	-	-	-
UE2 – Langue vivante étrangère en licence - semestres pairs	3 ECTS	-	-	-

	CM	TD	TP	CI
Modules - choisir 1 parmi 3				
Enseignements en langue (Faculté des Langues)	-	-	-	-
Allemand Lansad - Semestre pair	-	20h	-	-
Anglais Lansad - Semestre pair	-	20h	-	-
UE3 – Questionnements théoriques	6 ECTS	-	-	-
Théories en phonétique clinique	-	-	-	12h
Phrase complexe	12h	12h	-	-
Traitement automatique des langues	12h	6h	-	-
Sémantique générale	-	-	-	18h
UE4 – Enseignements fondamentaux	9 ECTS	-	-	-
Neurolinguistique	-	-	-	12h
Linguistique contrastive	-	-	-	12h
Histoire des théories linguistiques	-	-	-	24h
Linguistique romane	-	-	-	24h
Nouvelles phonologies	-	-	-	12h
UE5 – Renforcement/spécialisation (2 cours)	6 ECTS	-	-	-
Modules - choisir 2 parmi 3				
Phonétique S6	-	-	-	24h
Linguistique synchronique S6	-	-	-	24h
Linguistique diachronique S6	-	-	-	24h
UE6 - Option dans un choix restreint (1 cours)	3 ECTS	-	-	-
Modules - choisir 1 parmi 5				
Module externe S6	-	-	-	-
Linguistique synchronique S6	-	-	-	24h
Linguistique diachronique S6	-	-	-	24h
Phonétique S6	-	-	-	24h
Rédaction web	24h	-	-	-